

Europa 1982



Dessinés par Pierrette Lambert

Gravés en taille-douce par Claude Durrens

Format horizontal 36 × 22 (dentelé 13)
50 timbres à la feuille

Vente anticipée le 24 avril 1982 à Paris et Strasbourg

Vente générale le 26 avril 1982

La Conférence Européenne des Postes et Télécommunications (CEPT) a choisi le thème des faits historiques pour illustrer l'émission Europa 1982.

A la fin de l'Europe de Charlemagne, son successeur, Louis le Débonnaire, avait distribué l'Empire, qui subsistait nominalement en trois royaumes dévolus à ses fils, Lothaire, Louis et Pépin.

Un quatrième fils, né ensuite, Charles Le Chauve, fut l'origine de contestations que ne résolut pas la mort de Pépin : Louis et Charles ayant demandé une nouvelle répartition, Lothaire s'y opposa par les armes, mais il fut vaincu par ses deux cadets à Fontanet, près d'Auxerre.

Louis et Charles resserrèrent ensuite leur alliance par le célèbre Serment de Strasbourg qui, rédigé à la fois en roman et en tudesque, est le premier

document de notre histoire en langue vulgaire. Lothaire demanda alors la paix, qui fut sanctionnée en 843 par un nouveau partage, au traité de Verdun, commémoré ici.

Louis recevait le royaume de Germanie, à l'est du Rhin; la Lotharingie allait de l'Italie à la mer du Nord, par de riches vallées, du Rhône à la Meuse : le royaume de France arrosé par l'Escaut, la Seine, la Loire et la Garonne, revenait à Charles le Chauve, dont on voit l'effigie sur son premier sceau connu, portant en exergue l'inscription latine : "KAROLUS, GRATIA DI REX".

Dix siècles plus tard, l'Europe contemporaine a pris naissance avec "les Six" : Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg et Pays-Bas, qui formèrent en 1951 la CECA, Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, mais virent échouer leur projet d'une défense commune, la CED.

L'événement décisif, commémoré par le second timbre, fut, le 25 mars 1957, la signature du traité de Rome. Les Six étendaient la construction européenne, dans le domaine économique, par la CEE ou Marché Commun, et dans le domaine de l'énergie nucléaire par l'EURATOM.

Au traité de Rome se réfèrent dans la suite les mesures prises dans le domaine agricole, les projets d'union économique et monétaire, l'accueil de nouvelles candidatures, aboutissant d'abord à "l'Europe des Neuf".

On en connaît aussi les suites récentes : ouverture au Tiers Monde, création de l'Ecu, et en 1979, première élection au suffrage universel de l'Assemblée des Communautés Européennes, représentation des intérêts et des aspirations de 180 millions de citoyens.